

Séance du mardi 25 juin 2024

Date de la convocation: 20/06/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Présents non votants : 0

Votants: 9

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Françoise SAPIN

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20240625_05

Emplacements pour camping-cars sur la zone de loisirs

Monsieur le Maire rappelle que la zone de loisirs de Juré, récemment aménagée, propose quelques emplacements dédiés aux camping-cars.

Pour assurer la gestion et l'installation de ces véhicules, le Maire propose les conditions suivantes :

- les propriétaires des camping-cars devront obtenir une autorisation auprès de la mairie pour pouvoir accéder aux emplacements et au bloc sanitaires.
- vu la configuration des lieux, la longueur maximum des camping-cars ne devra pas excéder 6 m.
- les tarifs suivants pourraient être appliqués :
 - * un emplacement pour un camping-car et 4 personnes maximum : 8€ par jour
 - * une prise électrique : 2€ par jour.

Il est rappelé que la zone de loisirs de Juré n'est pas un camping et il propose que la durée maximale d'occupation soit limitée à quatre jours consécutifs avec possibilité de demander une prolongation au Maire qui en décidera par écrit.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ***APPROUVE la mise à disposition d'emplacements aux camping-cars dans la zone de loisirs à compter du 1er juillet 2024 ;***
- ***APPROUVE les conditions organisationnelles et tarifaires détaillées ci dessus.***

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE